

Réf: Dossier 456310

Avis de constitution

SOCIETE « SOK AUTOMOBILE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9 ème TRANCHE, Lot  
129, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOK AUTOMOBILE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

La Location de courte ou longue durée de véhicules, optionnellement avec ou sans chauffeur ;

La vente de véhicules ;

Transport de personnes et de biens ;

Installation GPS ;

Import- export de biens.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9 ème TRANCHE, Lot 129, Ilot 7

Dirigeant(s) M SAMSON KANGAH HANS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12205 du 02/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73960/GTCA/RC/2025 du 02/12/2025

